

Communiqué de presse

Une nouvelle association intercommunale baptisée APECplus va piloter la construction de la station d'épuration régionale unique sur le site du Lavasson à Gland

Gland, le 23 janvier 2020 – La régionalisation de l'épuration des eaux usées de La Côte va franchir une étape décisive avec la demande des premiers crédits d'études. En parallèle, la future nouvelle association intercommunale APECplus sera créée. Cet ambitieux projet devrait se traduire par la construction à l'horizon 2025 d'une station d'épuration (STEP) régionale unique à la pointe de la technologie qui traitera les eaux usées de 120 000 équivalent-habitants*. Devisée à 98 millions de francs (+/-25%), elle est le fruit d'une dynamique inédite entre les 30 communes partenaires portées par la volonté de préserver notre environnement et par là même la qualité de vie de toute une région. Elle va bénéficier du soutien financier de la Confédération et du Canton.

Préserver plus efficacement les cours d'eau et le lac Léman

En 2012, l'Association pour l'Épuration des Eaux usées du Boiron (AEB), l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) et quatre communes associées, (Chésereux, Gingins, Nyon et Prangins) ont engagé, en collaboration avec Région de Nyon et sous l'impulsion de l'Etat de Vaud, les réflexions concernant le processus de régionalisation de l'épuration. Objectif visé? Se doter d'infrastructures performantes, capables de répondre aux nouvelles exigences fédérales et cantonales en matière de traitement des micropolluants et de l'azote pour protéger et préserver plus efficacement les cours d'eau et le lac Léman, principale source d'eau potable de notre région.

Des coûts moindres pour les habitants

L'étude minutieuse de plusieurs scénarii a permis de démontrer qu'une STEP régionale unique était l'option qui présentait le plus d'avantages, aussi bien sur le plan financier qu'environnemental. Cette solution permet de générer diverses économies d'échelles en termes d'aménagement du territoire, d'exploitation mais surtout sur les plans de l'efficacité technique et de la protection de l'environnement. La STEP régionale unique montre le meilleur rapport coût/équivalent-habitant pour tous les partenaires du projet. Au final, cela signifie des coûts moindres pour les habitants des trente communes impliquées.

* Équivalent-habitant (EH) : unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour. Elle permet de prendre en compte les industries.

23 sites pré-identifiés, 11 évalués

L'implantation d'une future STEP régionale unique étant impossible sur les quatre sites existants de Gingins-Chésereux, Nyon, Prangins et Gland (APEC), un processus d'évaluation multi-site a été mené dès 2012 à l'initiative des partenaires. Sur les 23 sites pré-identifiés et 11 évalués, le site dit du Lavasson, situé sur la commune de Gland, a été retenu comme le plus pertinent aussi bien du point de vue technique qu'environnemental ou territorial.

APECplus, une association intercommunale pour piloter cet ambitieux projet

La démarche de régionalisation a été validée par les exécutifs des entités partenaires en 2016 puis par leurs organes délibérants entre 2016 et 2017. En mai et en novembre 2019, le Conseil Intercommunal de l'APEC a validé à une large majorité la poursuite du projet sous la forme d'une association intercommunale, ouvrant ainsi la porte aux autres partenaires. Cet ambitieux projet franchit aujourd'hui une étape clé avec le lancement de cette nouvelle entité régionale, baptisée APECplus, sur laquelle les organes délibérants des 30 communes partenaires seront appelés à se prononcer dans les prochains mois.

Le calendrier intentionnel de la nouvelle STEP régionale unique planifie le premier coup de pioche en 2023 pour une mise en service attendue en 2025.

Soutien cantonal et fédéral

Environ 20% des coûts de la nouvelle infrastructure seront assurés par la Confédération et l'Etat de Vaud dans le cadre de son Plan cantonal micropolluants, pour lequel le Grand Conseil a voté une première enveloppe de 80 millions de francs en 2016. La Confédération prend à sa charge deux tiers du soutien financier, le canton assurant le tiers restant. Ce plan cantonal vise, d'une part, à organiser les mesures de lutte contre les micropolluants dans les stations d'épuration vaudoises et, d'autre part, à encourager leur régionalisation pour les rendre plus performantes.

Infographie à découvrir sur apcplus.ch

Pour plus d'informations :

[M. Yves Reymond – 079 200 50 26](#)

Président du Comité de direction de l'Association pour l'épuration des eaux de la Côte, (APEC 21 communes)

[Mme Roxane Faraut Linares – 078 699 58 60](#)

Municipale Travaux, environnement et mobilité, Ville de Nyon

[Mme Dominique-Ella Christin – 076 339 58 15](#)

Municipale Urbanisme et Environnement, Commune de Prangins

[M. Thierry Genoud – 079 217 44 62](#)

Municipal de l'urbanisme, Commune de Gland

[Mme Béatrice Métraux – 021 316 41 51](#)

Conseillère d'Etat, cheffe a.i du Département du territoire et de l'environnement